

Rapport public Parcoursup session 2024

ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	423	91	54	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	250	53	27	16	53,3 %
			Masculin	173	38	27	14	46,7 %
			Total	423	91	54	30	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	90	14	9	7	29,2 %
				AB	125	33	18	10	41,7 %
				B	76	19	14	7	29,2 %
				TB	32	8	3	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	326	74	44	24	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	25	2	1	1	25 %
				AB	26	5	3	3	75 %
				B	11	4	2	0	0 %
				TB	3	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	66	13	8	4	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	10	0	0	0	0 %
				B	7	2	1	1	50 %
				TB	2	1	1	1	50 %
				Total	26	3	2	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	5	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	315	73	43	26	86,7 %
			En réorientation	78	9	6	2	6,7 %
			Non scolarisés	16	4	2	1	3,3 %
			Scolarité étrangère	6	1	0	0	0 %
			Autres	8	4	3	1	3,3 %
			Total	423	91	54	30	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	78	15	9	3	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35	11	7	1	
			Autres doublettes	204	48	28	20	
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	32	2	0	0	
			Autres doublettes	31	9	6	3	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	24,6 %	20,3 %	20,5 %	12,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	11 %	14,9 %	15,9 %	4,2 %
		Autres doublettes	64,4 %	64,9 %	63,6 %	83,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	50,8 %	18,2 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	49,2 %	81,8 %	100 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Voie générale: notes en Français (oral 1 et écrit 2)- Enseignements communs coef 3. Bonus de 1 point pour les moyennes de LV1-LV2 sup à 16/20. Spécialités coef 2. Options coef 2.	Pour les Terminales: les notes du baccalauréat (français oral et écrit), les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements. Pour les bacheliers: les notes des bulletins de 1ère et de terminale ainsi que les notes du baccalauréat.	Essentiel
	Voie technologique: notes en Français (oral 1 et écrit 2)- Enseignements communs coef 3. Bonus de 1 point pour les moyennes de LV1-LV2 sup à 16/20. Spécialités coef 2. Options coef 1.	Idem voie générale	Essentiel
	Voie professionnelle: notes en Français (oral 1 et écrit 2)- Enseignements communs coef 3. Bonus de 1 pt pour les moy de LV1-LV2 sup à 16/20. Spécialités coef 2. Bonus de 1 pt accordé à 2 spécialités.	Idem Voie générale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
	Qualité d'expression	Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Qualité d'écoute	Entretien de motivation	Essentiel
	Sensibilité et créativité	Entretien de motivation	Essentiel
	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les études de paysage, connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux	Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel
	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	connaissance des enjeux, intérêt pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles	entretien de motivation et rubrique " Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Important
	Activités extra scolaires et centres d'intérêt	Rubrique " Activités et centres d'intérêt" et entretien de motivation	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Mercatique (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première phase de sélection des candidatures a été effectuée par une commission sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs:

- critères quantitatifs : résultats scolaires dans les matières sélectionnées avec les coefficients correspondants sur les notes des bulletins de 1ère et terminale ainsi que les notes du baccalauréat.

Une modulation a été appliquée sur les enseignements de langues vivantes (LV1 et LV2): 1 point supplémentaire a été attribué aux moyennes supérieures à 16/20.

- critères qualitatifs: fiche avenir/ fiche de suivi d'orientation et projet de formation motivé.

Les candidats dont la moyenne ainsi calculée était supérieure au seuil d'admissibilité fixé à 13.081/20 ont été déclarés admissibles.

Ainsi sur les 423 candidatures confirmées, 175 candidats ont été déclarés admissibles.

Une seconde phase de sélection des candidatures a permis de déterminer la liste des candidats admis.

Les entretiens d'admission se sont déroulés en présentiel et en visio (sous certaines conditions) : chaque jury composé de 2 enseignants a examiné les candidatures qui lui ont été attribuées au regard des attendus de la formation et des critères généraux d'examen des candidatures.

Ces derniers ont été proposés lors d'une réunion de la commission d'examen des vœux le 28 septembre 2023 puis par la CFVE le 5 octobre 2023. Ces critères généraux d'examen des candidatures ont été portés à votre connaissance via la plateforme Parcoursup depuis l'ouverture de la procédure.

Ainsi, 4 critères ont été retenus afin de procéder au classement final des candidats :

- Qualité d'écoute et d'expression du candidat

- Sensibilité et créativité

- Motivation pour les études de paysage, connaissance des enjeux, intérêt pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles

- Connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux

Cette seconde phase a permis de déterminer une liste de 30 candidats admis sur liste principale et 61 candidats admis sur liste

complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le rapport public est publié à l'adresse suivante:<http://www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-de-paysage/admissions-paysage/primos-entrants.html>.

Il permet de communiquer aux candidats les éléments positifs, les principales faiblesses et de formuler des recommandations aux futurs candidats.

Signature :

Fabien ANSEL,

Directeur de l'établissement ENSAP - Ecole

Nationale Supérieure Architecture Paysage de

Bordeaux